



AGGLO
de Brive

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BASSIN DE BRIVE

Brive, le 6 mars 2014

07 MARS 2014

**Syndicat Intercommunal des Eaux du
Maumont**

Monsieur Jean-Paul DESNOT

Président

8 rue des sources

19330 FAVARS

DG/JLR/CJ

Monsieur le Président,

Lors du Conseil Communautaire du 27 février 2014, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive a décidé de demander son adhésion à votre syndicat sur le périmètre des communes de Sainte Féréole et Venarsal.

Cette délibération ne met pas fin à la convention que nous avons passée avec vous pour la gestion du service de l'eau, mais a pour objet de réduire sa durée qui ne pourra prendre fin que lorsque le Préfet aura pris son arrêté constatant votre accord et celui de vos membres sur notre adhésion.

Je tenais à vous en informer très rapidement, afin que vous puissiez prendre les dispositions pour saisir votre comité syndical et les assemblées délibérantes des membres composant votre syndicat.

Vous trouverez ci-joint la délibération de notre conseil communautaire du 27 février 2014 relatif à notre demande d'adhésion. Mon collaborateur Monsieur Jean-Luc REVILLER, Directeur Général des Services, est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au (05.55.74.30.27).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président
Député de la Corrèze

Philippe NAUCHE